

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
ARRONDISSEMENT DE CHAUMONT
COMMUNE DE CONDES

COMPTE - RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 Avril 2021

L'an deux -mil-vingt-et-un

Le 08 avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes sous la présidence de *Monsieur Joël CLÉMENT*

En période de couvre-feu, l'assistance aux débats des organes délibérants ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire.
La réunion s'est déroulée en l'absence de public

Etaient présents : Mmes et Mrs les conseillers municipaux :

Nathalie LUGNIER, Joël CLÉMENT, Yves DELAGE, Jérôme JACQUOT, François BOUCHOT, Jonathan MARIOT,

Membre excusé : Jean-Michel NOCLERCQ procuration à Yves DELAGE

Membres Absents : Jean-Paul LESEUR, Joël FRANZ, Agnès TAILLANDIER

Monsieur Yves DELAGE a été élu secrétaire.

☛ **Comptes de Gestion 2020 Commune et « Prestation de Services Condes »**
réf. : 04/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces comptes et autorise le Maire à les signer.

☛ **Compte administratif 2020 Commune** réf. : 05/2021

Compte	Subdivisions	Résultat n-1	Affect° année N	Mandats année N	Titres année N	Résultats clôture
001	Investissement	-59 345.41		73 393.74	116 408.12	-16 331.03
002	Fonctionnement	222 795.77	80 625.37	171 594.87	162 680.34	133 255.87
		163 450.36	80 625.37	244 988.61	279 088.46	116 924.84

Le conseil municipal :

- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

Constatant que ledit compte présente un excédent cumulé d'exploitation ainsi déterminé :

Excédent antérieur reporté fonctionnement	142 170.40 €
Résultat clôture fonctionnement exercice 2020	133 255.87 €
Résultat clôture investissement exercice 2020	-16 331.03 €
Reste à réaliser investissement 2020 (dépenses)	- 8 817.66 €

- En décide l'affectation suivante :

Reliquat à reprendre au budget 2021 section investissement	
	compte 001 (déficit) : 16 331.03 €
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et	
	exécuter le virement prévu au BP (c/1068) : 25 148.69 €
Reliquat à reprendre au budget 2021 section fonctionnement	
	compte 002 (excédent): 108 107.18 €

☛ Taux référence d'imposition des taxes pour 2021 réf. : 06/2021

La commune vote le maintien des taux en 2021 avec prise en compte des taux de référence 2021 liés à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Les taux de référence 2021 qui correspondent pour rappel :

TFB = Taux TFB communal 2020 (12,44 % + taux TFB départemental 2020 (= 23,94%)

TFNB = Taux TFNB 2020

Taux référence d'imposition 2021

Taxe foncière bâti : 36,38 %

Taxe foncière non bâti : 13.65%

☛ Budget primitif 2021 Commune réf. : 07/2021

Le maire présente le budget primitif commune M14 comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 235 880.00 €
 Recettes de fonctionnement : 247 088.18 €

Dépenses d'investissement : 111 436.23 € + 8 817.66 € (R.àR.) = 120 253.89 €
 Recettes d'investissement : 120 253.89 €

Les membres du conseil municipal approuvent le budget primitif tel que présenté

☛ Subventions communales réf. : 08/2021

Les subventions aux associations sont définies comme suit :

*Associations Condoises

- Condes loisirs ; subvention de 182 €
- Association Chasse du Bonnevaux ; subvention de 280 €
- Activ'CBR ; subvention de 182 €

- Condes Gymnastique Volontaire ; subvention de 182 €
- IDM Chorale : subvention de 182 €
- ARTISTI DEL SORELI : subvention de 182 €
- APE BRETHENAY-CONDES : subvention de 182 €

*Autre Association

- ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG : 45 €

Ces sommes seront portées au budget primitif au compte n° 6574.

Le conseil municipal demande que chaque association communique à la mairie, leur rapport financier accompagné d'un R.I.B. mis à jour

Les subventions seront versées après réception de ces documents.

☛ Rénovation thermique de l'école communale et du logement réf. : 09/2021

Le principe de la rénovation thermique de l'école communale et du logement a été validé à l'unanimité.

Ces travaux seront réalisés par des Entreprises locales et permettrons une baisse des consommations énergétiques et émissions de CO2.

Des dossiers de demande de subventions vont être déposés auprès des services de la préfecture et du département.

☛ Affaires diverses

Un fleurissement original a été proposé par Nathalie et validé par les conseillers

